

SOMMAIRE

NORD-SUD

- 4 Le Partage de l'eau, enjeu du prochain millénaire
- 6 Guinée : vif succès pour le riz local
- 8 Débat : Le Nord est loin d'un véritable partenariat avec le Sud par Cheibane Koulibaly

DOSSIER

LE MICRO-CRÉDIT

- 10 Les systèmes de micro-crédits
- 13 Débat : Épargne avant crédit ou crédit avant épargne ?
- 16 Expérience à la loupe
- 21 Les défis du micro-crédit

INFOS DU RÉSEAU

- 30 Il faut rééquilibrer
- 31 Groupes de proximité
- 32 Boîte aux lettres

- 34 PUBLICATIONS · AGENDA
- 35 ZOOM
- 36 KIOSQUE

Photo de couverture : Philippe Ortoli

GRAIN DE SEL

Rédaction & édition :

Inter-Réseaux développement rural,
32, rue Le Peletier, 75009 Paris.
Tél. : 01.42.46.57.13. Fax : 01.42.46.54.24.
E-mail : intereso@imaginet.fr

Directeur de la publication : Gérard WINTER
Rédacteur en chef : Philippe ORTOLI
Comité de rédaction : V. APPORA, J.-C. DEVÈZE,
P. LAVIGNE DELVILLE, M. LEBOT, D. PESCHE,
J.-P. PROD'HOMME, M.-L. SABRIÉ, B. VERGRIETTE.

Équipe de l'Inter-Réseaux :
Denis PESCHE, coordinateur général
Agnès COLLONGE, coordination technique.

Maquette : Françoise FOURCAULT. Tél. : 01.40.21.95.65.
Impression : Imprimerie 34, Toulouse.

Dépôt légal : juillet 1997 • ISSN 1274-3895

É D I T O R I A L

Les chantiers de l'an 2000

Il y a six ans, La Lettre du réseau GAO publiait un numéro spécial consacré à l'épargne-crédit au service du monde rural. On y insistait sur la voie prometteuse de ce que l'on appelle aujourd'hui les « systèmes financiers décentralisés » d'épargne-crédit – plus familièrement, les micro-crédits – gérés avec leurs utilisateurs, s'adaptant sans dogmatisme aux réalités de terrain.

Aujourd'hui, le dossier sur le micro-crédit que vous propose Grain de sel montre le chemin parcouru : l'autonomie acquise par certains systèmes d'épargne-crédit atteignant l'équilibre financier, leur reconnaissance comme institution bancaire d'un type particulier, leur impact dans la lutte contre la pauvreté et dans la responsabilisation des populations concernées sont désormais une réalité. Ces expériences peuvent servir de référence.

D'autres chantiers méritent d'être ouverts. Citons, à titre d'exemples, l'adaptation des modes de gestion aux cultures locales, la prise en compte des besoins en crédit agricole, les rapports des organismes de micro-crédit avec le système bancaire. Mais, il y en a un qui doit être, à notre avis, entamé en priorité, c'est l'établissement de relations entre les multiples systèmes de financement décentralisés qui apparaissent.

Dans certains pays, les systèmes de micro-crédits les plus rigoureux se réunissent déjà pour faire prévaloir, en lien avec les autorités bancaires, une déontologie qui permette de préserver leurs membres ou leurs clients, souvent les plus pauvres, d'initiatives peu sérieuses voire même frauduleuses. Au niveau régional, des réseaux entre systèmes financiers décentralisés sont déjà constitués ou en cours de création à cet effet. Cette exigence d'un code de bonne conduite est capitale car l'avenir des systèmes de micro-crédit repose aussi sur la confiance qu'ils doivent susciter.

L'Inter-Réseaux est prêt à travailler avec tous ceux qui veulent approfondir, en toute liberté, ces chantiers de l'an 2000.

Jean-Claude Devèze, membre du bureau de l'Inter-Réseaux, ingénieur développement rural à la Caisse française de développement.